

Locales.tv et BFM TV demandent à ce que les chaînes locales privées soient considérées comme des SIG et dénoncent une rupture d'équité avec l'audiovisuel public

Alors que l'ARCOM vient de communiquer ses délibérations relatives à l'établissement de la liste des services d'intérêt général (SIG), Locales.tv et BFM TV dénoncent une iniquité avec les médias locaux publics et réitèrent leur demande d'intégration aux SIG. Elles souhaitent également l'intégration de leurs chaînes à l'application commune proposée par l'ARCOM pour garantir l'accessibilité à leurs programmes.

Afin de répondre aux enjeux de pluralisme et de diversité culturelle, l'ARCOM a publié deux projets de délibération relatifs aux services dits d'intérêt général (SIG), pris en application de la directive européenne « services de médias audiovisuels ». Ces deux projets ne concernent presque que les médias nationaux, remettant à un second temps le sort des télévisions locales. **Cette décision adjuge de fait aux seuls médias publics locaux un droit d'accessibilité. Locales.tv et les chaînes locales de BFM dénoncent une telle iniquité au détriment des télévisions locales privées.**

Cette décision est d'autant plus surprenante que la grande majorité des chaînes de télévision locale opèrent une délégation de service public à travers les Contrats d'Objectifs et de Moyens qu'elles passent avec les collectivités territoriales participant ainsi à la bonne information du public au plus près des territoires. Les médias audiovisuels locaux doivent donc être protégés et valorisés pour conforter le service d'information auprès des populations qu'ils couvrent en complémentarité avec les chaînes publiques en région, inscrites de fait par la loi dans cette liste.

À l'heure où 84% des foyers français sont équipés d'un téléviseur connecté, **le risque serait grand de créer une forte distorsion de concurrence dans les territoires** mettant en péril l'équilibre déjà fragile de nos médias dans une économie de l'industrie audiovisuelle en profonde mutation depuis l'émergence des GAFAM. Locales.tv demande donc à l'ARCOM de reconnaître les chaînes locales conventionnées comme des SIG.

Par ailleurs, Locales.tv souhaite des garanties dans la reprise, l'accessibilité et la visibilité des services d'intérêt général locaux sur les plateformes digitales, en particulier lorsque leurs audiences proviennent du territoire sur lequel elles émettent. Locales.tv demande donc intégrer dès que possible le projet d'application en cours d'étude afin que l'information des territoires portées par les chaînes locales ne soit pas la grande oubliée de ce grand projet. Cette intégration ne serait d'ailleurs jamais que l'application du « must carry » à de nouveaux diffuseurs, comme la loi l'avait prévue pour les box TV des opérateurs télécoms.

Pour Aurélie Rousseau, co-présidente de Locales.tv, « *L'enjeu de l'accessibilité des médias locaux sur les écrans connectés est essentiel. C'est à la fois un enjeu de démocratie mais aussi de reconnaissance du rôle crucial des médias locaux dans les territoires. Nos télévisions locales font vivre la création audiovisuelle, l'économie, le sport dans les bassins de vie dans lesquels elles émettent, elles rassemblent, créent du lien entre les habitants. Je suis assez surprise de voir que l'ARCOM souscrit à la définition de média « local » érigée par les plateformes, pour qui local veut dire national. Nous avons un audiovisuel local privé d'une richesse incroyable, nous sommes incontournables dans les territoires, faire vivre le pluralisme, c'est reconnaître l'importance et la complémentarité de smédias locaux privés et publics* ».

À propos de Locales.tv

Locales.tv est une fédération qui regroupe 45 télévision locales, représentant plus de 800 emplois directs dont 30% de journalistes. Elles touchent chaque jour plus d'1,5 million de téléspectateurs. Média de proximité par excellence, les télévisions locales remplissent un rôle essentiel dans chacun des bassins de vies dans lesquels elles sont diffusées. Créatrices de liens, elles sont un facteur clé de cohésion et d'identité du territoire. En outre, elles contribuent au développement d'un écosystème audiovisuel dynamique et innovant en régions.